

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-24

En exercice 16

Présents 13

Votants 14

Date de la Convocation

27 mai 2024

Date de l'affichage

27 mai 2024

Objet de la délibération

Espace naturel sensible –

Devis JNE

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
et le trois juin,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Isabelle PACOU, Jacques BONNIER, Pierre ECOCHARD, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Thomas GAND, Christopher HAUBRUGE, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absent : François-Damien GROS (donne pouvoir à C. HAUBRUGE), Nelly GUICHARD, Valérie PAROLA

Secrétaire de séance : Anthony LAINE

Madame la maire,

Rappelle au Conseil Municipal, que le site des pelouses sèches du Sud Revermont sur la commune de Val Sonnette est labellisé en ENS depuis le 26 février 2021, et qu'une convention tripartite, relative à la gestion du site de Val-Sonnette entre la commune, Jura Nature Environnement et le Département a été signée.

Elle informe le Conseil Municipal de la proposition d'accompagnement de la commune par JNE comprenant la gestion pastorale des interventions d'entretien du site, l'animation et la sensibilisation pour un montant de 2 000€ pour l'année 2024.

Elle informe le Conseil Municipal que dans le cadre de sa politique des ENS, le Département soutient les maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre de cette gestion des milieux naturels de ces ENS labellisés et peut subventionner ces actions jusqu'à 70 %, soit 1400.00€ pour l'année 2024.

Madame la Maire propose d'approuver la proposition d'accompagnement pour l'année 2024 concernant le site ENS des pelouses sèches du Sud Revermont sur la commune de Val-Sonnette et son plan de financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

APPROUVE la proposition d'accompagnement pour l'année 2024 concernant le site ENS des pelouses sèches du Sud Revermont sur la commune de Val-Sonnette

APPROUVE le plan de financement ci-joint annexé

SOLLICITE une subvention du Département à hauteur de 70 %, soit 1400.00€, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale des ENS

AUTORISE Madame la Maire, à signer tout document afférent à la présente décision.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 03/06/2024
POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire, MONNET Brigitte



Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le



ID : 039-200063212-20240603-2024_24-DE

PLAN DE FINANCEMENT 2024

GESTION DE L'ENS

| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------|---------------|-------------------|---------------|
| - JNE | 2000 € | - CD 39 (70%) | 1400 € |
| | | - Autofinancement | 600 € |
| TOTAL | 2000 € | TOTAL | 2000 € |